

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 04
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 26 du 29.06.2018
Piliers du 29.06.2018
au 30.07.2018

Monthey, le 26 juin 2018

N/réf. ECO/jc

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Etat du Valais, Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service de la Mobilité, Rue du Léman 29bis, 1920 Martigny.

Situation : parcelle No 3074, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », situées en zone A1, industrie et artisanat, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de l'Etat du Valais; coordonnées : 2'562'920/1'124'825. Dossier déposé le 26 juin 2018.

Objet : réalisation d'une place de dépôt et de deux silos à sel.
- Requérante : Mme Marie-Claire Daven, Av. de la Plantaud 61, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 915, folio 11, au lieu-dit « Tornettes », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante, de Mme Sandra Costantini et de M. Pascal Buemi; coordonnées : 2'562'975/1'122'325. Dossier déposé le 14 juin 2018.

Objet : construction d'un couvert à voitures – régularisation.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérant : M. André Guigoz, Ch. de Gérénaz 23, 1814 Le Tour-de-Peilz.

Auteur des plans : Atelier d'architecture Michel Voillat Sàrl, Av. de la Gare 6, 1920 Martigny.

Situation : parcelles Nos 3707 et 600, folio 7, au lieu-dit « Cotterg », situées en zone R8, habitation collective A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant (parcelle No 3707) et de Mme et M. Giuseppa et Yann Gabioudl (parcelle No 600); coordonnées : 2'562'070/1'122'840. Dossier déposé le 22 juin 2015.

Objet : construction d'un immeuble Minergie avec parking souterrain et les aménagements extérieurs y relatifs - modification et agrandissement du sous-sol et suppression des places de parc au rez-de-chaussée, secteur Nord-Ouest, du projet autorisé le 12 juin 2017.

4. Requérant : M. Marc Lacroix, Rte des Cerniers 116, 1871 Les Giettes.
Auteur des plans : Delaloye Architectes SA, Av. de la Gare 38, 1920 Martigny.
Situation : parcelle No 2519, folio 46, au lieu-dit « Cerniers », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Stéphanie et Marc Lacroix; coordonnées : 2'562'750/1'119'325. Dossier déposé le 13 juin 2018.
Objet : reconstruction d'un chalet et d'un couvert suite à un incendie.
5. Requérant : M. Frédéric Sozio, Rue du Bourg-aux-Favres 10, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 104, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Bourg-aux-Favres », située en zone CA, centre, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Valentine et Frédéric Sozio; coordonnées : 2'562'021/1'122'416. Dossier déposé le 18 juin 2018.
Objet : changement d'affectation d'un bureau en établissement public (café lié à une brasserie artisanale de bière) et modification partielle de la façade Sud du bâtiment existant.
6. Requérant : M. Metin Karagülle, Rte du Montet 2, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5824, folio 27, au lieu-dit « Montet », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'909/1'121'542. Dossier déposé le 20 juin 2018.
Objet : construction de murs de soutènement.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 30 juillet 2018 à 18.00 heures

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 04
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 26 du 29.06.2018
Piliers du 29.06.2018
au 30.07.2018

Monthey, le 26 juin 2018

N/réf. ECO/jc

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Etat du Valais, Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service de la Mobilité, Rue du Léman 29bis, 1920 Martigny.

Situation : parcelle No 3074, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », situées en zone A1, industrie et artisanat, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de l'Etat du Valais; coordonnées : 2'562'920/1'124'825. Dossier déposé le 26 juin 2018.

Objet : réalisation d'une place de dépôt et de deux silos à sel.
- Requérante : Mme Marie-Claire Daven, Av. de la Plantaud 61, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 915, folio 11, au lieu-dit « Tornettes », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante, de Mme Sandra Costantini et de M. Pascal Buemi; coordonnées : 2'562'975/1'122'325. Dossier déposé le 14 juin 2018.

Objet : construction d'un couvert à voitures – régularisation.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérant : M. André Guigoz, Ch. de Gérénaz 23, 1814 Le Tour-de-Peilz.

Auteur des plans : Atelier d'architecture Michel Voillat Sàrl, Av. de la Gare 6, 1920 Martigny.

Situation : parcelles Nos 3707 et 600, folio 7, au lieu-dit « Cotterg », situées en zone R8, habitation collective A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant (parcelle No 3707) et de Mme et M. Giuseppa et Yann Gabioudl (parcelle No 600); coordonnées : 2'562'070/1'122'840. Dossier déposé le 22 juin 2015.

Objet : construction d'un immeuble Minergie avec parking souterrain et les aménagements extérieurs y relatifs - modification et agrandissement du sous-sol et suppression des places de parc au rez-de-chaussée, secteur Nord-Ouest, du projet autorisé le 12 juin 2017.

4. Requérant : M. Marc Lacroix, Rte des Cerniers 116, 1871 Les Giettes.
Auteur des plans : Delaloye Architectes SA, Av. de la Gare 38, 1920 Martigny.
Situation : parcelle No 2519, folio 46, au lieu-dit « Cerniers », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Stéphanie et Marc Lacroix; coordonnées : 2'562'750/1'119'325. Dossier déposé le 13 juin 2018.
Objet : reconstruction d'un chalet et d'un couvert suite à un incendie.
5. Requérant : M. Frédéric Sozio, Rue du Bourg-aux-Favres 10, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 104, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Bourg-aux-Favres », située en zone CA, centre, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Valentine et Frédéric Sozio; coordonnées : 2'562'021/1'122'416. Dossier déposé le 18 juin 2018.
Objet : changement d'affectation d'un bureau en établissement public (café lié à une brasserie artisanale de bière) et modification partielle de la façade Sud du bâtiment existant.
6. Requérant : M. Metin Karagülle, Rte du Montet 2, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5824, folio 27, au lieu-dit « Montet », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'909/1'121'542. Dossier déposé le 20 juin 2018.
Objet : construction de murs de soutènement.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 30 juillet 2018 à 18.00 heures

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 04
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 26 du 29.06.2018
Piliers du 29.06.2018
au 30.07.2018

Monthey, le 26 juin 2018

N/réf. ECO/jc

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Etat du Valais, Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service de la Mobilité, Rue du Léman 29bis, 1920 Martigny.

Situation : parcelle No 3074, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », situées en zone A1, industrie et artisanat, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de l'Etat du Valais; coordonnées : 2'562'920/1'124'825. Dossier déposé le 26 juin 2018.

Objet : réalisation d'une place de dépôt et de deux silos à sel.
- Requérante : Mme Marie-Claire Daven, Av. de la Plantaud 61, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 915, folio 11, au lieu-dit « Tornettes », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante, de Mme Sandra Costantini et de M. Pascal Buemi; coordonnées : 2'562'975/1'122'325. Dossier déposé le 14 juin 2018.

Objet : construction d'un couvert à voitures – régularisation.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérant : M. André Guigoz, Ch. de Gérénaz 23, 1814 Le Tour-de-Peilz.

Auteur des plans : Atelier d'architecture Michel Voillat Sàrl, Av. de la Gare 6, 1920 Martigny.

Situation : parcelles Nos 3707 et 600, folio 7, au lieu-dit « Cotterg », situées en zone R8, habitation collective A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant (parcelle No 3707) et de Mme et M. Giuseppa et Yann Gabioudl (parcelle No 600); coordonnées : 2'562'070/1'122'840. Dossier déposé le 22 juin 2015.

Objet : construction d'un immeuble Minergie avec parking souterrain et les aménagements extérieurs y relatifs - modification et agrandissement du sous-sol et suppression des places de parc au rez-de-chaussée, secteur Nord-Ouest, du projet autorisé le 12 juin 2017.

4. Requérant : M. Marc Lacroix, Rte des Cerniers 116, 1871 Les Giettes.
Auteur des plans : Delaloye Architectes SA, Av. de la Gare 38, 1920 Martigny.
Situation : parcelle No 2519, folio 46, au lieu-dit « Cerniers », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Stéphanie et Marc Lacroix; coordonnées : 2'562'750/1'119'325. Dossier déposé le 13 juin 2018.
Objet : reconstruction d'un chalet et d'un couvert suite à un incendie.
5. Requérant : M. Frédéric Sozio, Rue du Bourg-aux-Favres 10, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 104, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Bourg-aux-Favres », située en zone CA, centre, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Valentine et Frédéric Sozio; coordonnées : 2'562'021/1'122'416. Dossier déposé le 18 juin 2018.
Objet : changement d'affectation d'un bureau en établissement public (café lié à une brasserie artisanale de bière) et modification partielle de la façade Sud du bâtiment existant.
6. Requérant : M. Metin Karagülle, Rte du Montet 2, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5824, folio 27, au lieu-dit « Montet », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'909/1'121'542. Dossier déposé le 20 juin 2018.
Objet : construction de murs de soutènement.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 30 juillet 2018 à 18.00 heures

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 04
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 26 du 29.06.2018
Piliers du 29.06.2018
au 30.07.2018

Monthey, le 26 juin 2018

N/réf. ECO/jc

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Etat du Valais, Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service de la Mobilité, Rue du Léman 29bis, 1920 Martigny.

Situation : parcelle No 3074, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », situées en zone A1, industrie et artisanat, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de l'Etat du Valais; coordonnées : 2'562'920/1'124'825. Dossier déposé le 26 juin 2018.

Objet : réalisation d'une place de dépôt et de deux silos à sel.
- Requérante : Mme Marie-Claire Daven, Av. de la Plantaud 61, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 915, folio 11, au lieu-dit « Tornettes », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante, de Mme Sandra Costantini et de M. Pascal Buemi; coordonnées : 2'562'975/1'122'325. Dossier déposé le 14 juin 2018.

Objet : construction d'un couvert à voitures – régularisation.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérant : M. André Guigoz, Ch. de Gérénaz 23, 1814 Le Tour-de-Peilz.

Auteur des plans : Atelier d'architecture Michel Voillat Sàrl, Av. de la Gare 6, 1920 Martigny.

Situation : parcelles Nos 3707 et 600, folio 7, au lieu-dit « Cotterg », situées en zone R8, habitation collective A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant (parcelle No 3707) et de Mme et M. Giuseppa et Yann Gabioudl (parcelle No 600); coordonnées : 2'562'070/1'122'840. Dossier déposé le 22 juin 2015.

Objet : construction d'un immeuble Minergie avec parking souterrain et les aménagements extérieurs y relatifs - modification et agrandissement du sous-sol et suppression des places de parc au rez-de-chaussée, secteur Nord-Ouest, du projet autorisé le 12 juin 2017.

4. Requérant : M. Marc Lacroix, Rte des Cerniers 116, 1871 Les Giettes.
Auteur des plans : Delaloye Architectes SA, Av. de la Gare 38, 1920 Martigny.
Situation : parcelle No 2519, folio 46, au lieu-dit « Cerniers », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Stéphanie et Marc Lacroix; coordonnées : 2'562'750/1'119'325. Dossier déposé le 13 juin 2018.
Objet : reconstruction d'un chalet et d'un couvert suite à un incendie.
5. Requérant : M. Frédéric Sozio, Rue du Bourg-aux-Favres 10, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 104, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Bourg-aux-Favres », située en zone CA, centre, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Valentine et Frédéric Sozio; coordonnées : 2'562'021/1'122'416. Dossier déposé le 18 juin 2018.
Objet : changement d'affectation d'un bureau en établissement public (café lié à une brasserie artisanale de bière) et modification partielle de la façade Sud du bâtiment existant.
6. Requérant : M. Metin Karagülle, Rte du Montet 2, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5824, folio 27, au lieu-dit « Montet », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'909/1'121'542. Dossier déposé le 20 juin 2018.
Objet : construction de murs de soutènement.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 30 juillet 2018 à 18.00 heures

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 04
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 26 du 29.06.2018
Piliers du 29.06.2018
au 30.07.2018

Monthey, le 26 juin 2018

N/réf. ECO/jc

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Etat du Valais, Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service de la Mobilité, Rue du Léman 29bis, 1920 Martigny.

Situation : parcelle No 3074, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », situées en zone A1, industrie et artisanat, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de l'Etat du Valais; coordonnées : 2'562'920/1'124'825. Dossier déposé le 26 juin 2018.

Objet : réalisation d'une place de dépôt et de deux silos à sel.
- Requérante : Mme Marie-Claire Daven, Av. de la Plantaud 61, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 915, folio 11, au lieu-dit « Tornettes », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante, de Mme Sandra Costantini et de M. Pascal Buemi; coordonnées : 2'562'975/1'122'325. Dossier déposé le 14 juin 2018.

Objet : construction d'un couvert à voitures – régularisation.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérant : M. André Guigoz, Ch. de Gérénaz 23, 1814 Le Tour-de-Peilz.

Auteur des plans : Atelier d'architecture Michel Voillat Sàrl, Av. de la Gare 6, 1920 Martigny.

Situation : parcelles Nos 3707 et 600, folio 7, au lieu-dit « Cotterg », situées en zone R8, habitation collective A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant (parcelle No 3707) et de Mme et M. Giuseppa et Yann Gabioudl (parcelle No 600); coordonnées : 2'562'070/1'122'840. Dossier déposé le 22 juin 2015.

Objet : construction d'un immeuble Minergie avec parking souterrain et les aménagements extérieurs y relatifs - modification et agrandissement du sous-sol et suppression des places de parc au rez-de-chaussée, secteur Nord-Ouest, du projet autorisé le 12 juin 2017.

4. Requérant : M. Marc Lacroix, Rte des Cerniers 116, 1871 Les Giettes.
Auteur des plans : Delaloye Architectes SA, Av. de la Gare 38, 1920 Martigny.
Situation : parcelle No 2519, folio 46, au lieu-dit « Cerniers », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Stéphanie et Marc Lacroix; coordonnées : 2'562'750/1'119'325. Dossier déposé le 13 juin 2018.
Objet : reconstruction d'un chalet et d'un couvert suite à un incendie.
5. Requérant : M. Frédéric Sozio, Rue du Bourg-aux-Favres 10, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 104, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Bourg-aux-Favres », située en zone CA, centre, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Valentine et Frédéric Sozio; coordonnées : 2'562'021/1'122'416. Dossier déposé le 18 juin 2018.
Objet : changement d'affectation d'un bureau en établissement public (café lié à une brasserie artisanale de bière) et modification partielle de la façade Sud du bâtiment existant.
6. Requérant : M. Metin Karagülle, Rte du Montet 2, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5824, folio 27, au lieu-dit « Montet », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'909/1'121'542. Dossier déposé le 20 juin 2018.
Objet : construction de murs de soutènement.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 30 juillet 2018 à 18.00 heures

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 04
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 26 du 29.06.2018
Piliers du 29.06.2018
au 30.07.2018

Monthey, le 26 juin 2018

N/réf. ECO/jc

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Etat du Valais, Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service de la Mobilité, Rue du Léman 29bis, 1920 Martigny.

Situation : parcelle No 3074, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », situées en zone A1, industrie et artisanat, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de l'Etat du Valais; coordonnées : 2'562'920/1'124'825. Dossier déposé le 26 juin 2018.

Objet : réalisation d'une place de dépôt et de deux silos à sel.
- Requérante : Mme Marie-Claire Daven, Av. de la Plantaud 61, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 915, folio 11, au lieu-dit « Tornettes », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante, de Mme Sandra Costantini et de M. Pascal Buemi; coordonnées : 2'562'975/1'122'325. Dossier déposé le 14 juin 2018.

Objet : construction d'un couvert à voitures – régularisation.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérant : M. André Guigoz, Ch. de Gérénaz 23, 1814 Le Tour-de-Peilz.

Auteur des plans : Atelier d'architecture Michel Voillat Sàrl, Av. de la Gare 6, 1920 Martigny.

Situation : parcelles Nos 3707 et 600, folio 7, au lieu-dit « Cotterg », situées en zone R8, habitation collective A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant (parcelle No 3707) et de Mme et M. Giuseppa et Yann Gabioudl (parcelle No 600); coordonnées : 2'562'070/1'122'840. Dossier déposé le 22 juin 2015.

Objet : construction d'un immeuble Minergie avec parking souterrain et les aménagements extérieurs y relatifs - modification et agrandissement du sous-sol et suppression des places de parc au rez-de-chaussée, secteur Nord-Ouest, du projet autorisé le 12 juin 2017.

4. Requérant : M. Marc Lacroix, Rte des Cerniers 116, 1871 Les Giettes.
Auteur des plans : Delaloye Architectes SA, Av. de la Gare 38, 1920 Martigny.
Situation : parcelle No 2519, folio 46, au lieu-dit « Cerniers », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Stéphanie et Marc Lacroix; coordonnées : 2'562'750/1'119'325. Dossier déposé le 13 juin 2018.
Objet : reconstruction d'un chalet et d'un couvert suite à un incendie.
5. Requérant : M. Frédéric Sozio, Rue du Bourg-aux-Favres 10, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 104, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Bourg-aux-Favres », située en zone CA, centre, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Valentine et Frédéric Sozio; coordonnées : 2'562'021/1'122'416. Dossier déposé le 18 juin 2018.
Objet : changement d'affectation d'un bureau en établissement public (café lié à une brasserie artisanale de bière) et modification partielle de la façade Sud du bâtiment existant.
6. Requérant : M. Metin Karagülle, Rte du Montet 2, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5824, folio 27, au lieu-dit « Montet », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'909/1'121'542. Dossier déposé le 20 juin 2018.
Objet : construction de murs de soutènement.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 30 juillet 2018 à 18.00 heures